

## Le ciseau des prix redevient défavorable malgré Egalim-en

16/10/2019



### Dernière minute

La loi Egalim votée fin 2018 devait permettre aux agriculteurs de retrouver une meilleure valorisation de leur production grâce à de meilleurs rapports de force avec la grande distribution. Au moment du vote, on observait une forte augmentation des prix agricoles à la production. On pouvait donc espérer que cette progression se poursuivrait en 2019. Mais une fois de plus, les marchés n'obéissent pas au législateur ! Les prix à la production du mois d'août 2019 sont en baisse de 1,2 % par rapport à ceux du même mois de 2018. Cela est dû à un repli du prix des céréales de 20 % en un an mais aussi à un repli des fruits et légumes de 4,7 %. En revanche, on assiste à une progression du prix des pommes de terre (+ 58%) et du prix des produits animaux de 5 % avec en particulier une hausse de 25 % du prix de la viande porcine à cause de la peste porcine en Chine. En août 2019, l'indice des prix agricoles à la production est de 107,1 avec une base 100 en début 2011. Ce niveau est inférieur à celui qui a été atteint pendant une année entière entre août 2012 et juillet 2013.

Dans le même temps, les produits nécessaires à la production augmentent de 0,8 % en un an. L'énergie baisse pourtant de 4,5 % et les engrais de 3,7 %. Ce sont les services qui augmentent, en particulier les services vétérinaires (+ 2,6 %), l'entretien du matériel (+ 3 %) et les prix d'achat de matériel (+ 1,6 %).

[EN SAVOIR PLUS](#)